



Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

Faen infos

FAEN Infos n° 2 du 22/09/08 au 05/10/08

Suppressions de postes et dégradation du service public : les preuves



Selon certains sondages, **une majorité de Français estimerait qu'il y a trop de fonctionnaires**. Mais ils sont **tout aussi nombreux à contester les conséquences** de la diminution du nombre de ces fonctionnaires.

Ici ce sont **les élus et les habitants qui se mobilisent contre la fermeture de leur école**, dernier service public de la commune. Là ce sont **les habitants d'un canton qui manifestent pour conserver un service d'urgences médicales ou une maternité** à moins de 25 km de leur domicile.

D'autres exemples récents tout aussi significatifs doivent nous aider à faire comprendre à nos concitoyens **le lien direct** qu'il y a **entre nombre de personnels et qualité de service rendu au public**.

Il y a quelques mois, à l'occasion d'une **réforme du permis de conduire**, de nombreux Français trouvaient inadmissible qu'il faille parfois **attendre six mois pour passer l'épreuve de conduite**, dénonçant le manque d'inspecteurs examinateurs. Ils ont raison, mais **ces inspecteurs sont des fonctionnaires**. Il faut donc **en recruter davantage** au lieu de n'en remplacer qu'un sur deux partant en retraite !

Pendant les mois de juillet et d'août, des informations régionales télévisées nous ont montré **d'imposantes files d'attente dans les préfectures**. Motif : le service des cartes grises était fermé tous les après-midi. Tous ceux qui avaient besoin du précieux document se concentraient donc sur les seules matinées.

L'explication fournie aux journalistes par les personnels interrogés est simple : **les réductions du budget de fonctionnement (LOLF) ne permettent plus de recruter en juillet et en août les va-**

cataires qui remplaçaient une partie des fonctionnaires en congés annuels.

Récemment, **à trois reprises, des dizaines de TGV puis de RER et leurs passagers ont subi plusieurs heures de retard en raison de ruptures de caténaires** (câbles électriques aériens qui transportent le courant alimentant les motrices). La presse a parlé de "série noire", de "regrettable concours de circonstances"... **Le PDG de la SNCF a même réussi une formidable opération de communication** en annonçant que 10 000 km seraient rapidement vérifiés. C'est un comble ! Tout d'abord ces 10 000 km représentent les 2/3 du réseau ; 5 000 km ne seront pas contrôlés. Or, **des contrôles devraient être régulièrement faits sur la totalité des lignes**.

Comme l'indiquait un syndicaliste interrogé à la télévision, **1 800 postes d'entretien, et notamment de ces fameux caténaires, ont été fermés les années précédentes**. Les heures supplémentaires ne remplaceront pas l'intégralité des postes fermés, donc l'intégralité du réseau ne sera pas vérifiée et les vérifications seront moins fréquentes.

A l'Éducation Nationale nous observons la même relation de cause à effet (voir bulletin national d'octobre 2008). Seulement les conséquences ne se mesureront que progressivement. Il sera alors très difficile et très long de redresser la barre.

Il serait peut-être plus rationnel de dire dès maintenant stop au démantèlement du service public avant de passer des heures immobilisés dans un wagon surchauffé, de voir les effectifs des classes augmenter chaque année davantage, des enseignements, des services médicaux, des tribunaux et des sous-préfectures supprimés.



Programmes du primaire

Concernant les nouveaux programmes du primaire, le



directeur général de l'enseignement scolaire a déclaré : « **Les documents d'accompagnement existants ne sont plus valables** et ne doivent plus être uti-

lisés. [...] Il n'y aura pas de documents d'accompagnement, **les programmes sont courts, clairs et explicites** ». Qu'on se le dise !...



CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS EXPATRIÉS : RENTREE 2009

NATURE DES OPERATIONS	PERSONNELS D'INSPECTION ET DE DIRECTION PERSONNELS ADMINISTRATIFS	PERSONNELS ENSEIGNANTS (premier et second degrés)
Publication au BOEN de la NS et mise en ligne des profils de postes sur les sites Internet	Note de service et mise en ligne des profils : 04 septembre 2008	Note de service et mise en ligne des profils : 04 septembre 2008
PROCEDURES ET CALENDRIER 	CANDIDATS FRANCE ET ETRANGER (procédure commune)	CANDIDATS FRANCE ET ETRANGER (procédure commune)
	Ouverture du site de l'AEFE pour saisie en ligne sur ce site et édition du dossier de candidature : Du 04 au 24 septembre 2008 inclus 1/ date limite de remise de dossier au supérieur hiérarchique : 30 septembre 2008 2/ date limite d'envoi des dossiers munis des avis hiérarchiques - deux exemplaires aux services centraux du MEN : - deux exemplaires <u>au bureau du recrutement de l'AEFE</u> : 10 octobre 2008	Ouverture du site de l'AEFE pour saisie en ligne sur ce site et édition du dossier de candidature : Du 04 au 29 septembre 2008 inclus 1/ date limite de remise du dossier en deux exemplaires au supérieur hiérarchique : 02 octobre 2008 2/ date limite d'envoi des dossiers munis des avis hiérarchiques <u>au bureau du recrutement de l'AEFE</u> : 14 octobre 2008
SELECTIONS	Personnels administratifs : 15 et 16 décembre 2008 Personnels de direction et d'inspection : mi-octobre 2008 (personnels étranger) 26 novembre 2008 (personnels France)	Personnels du premier degré (directeurs d'école, EMFE, adjoints) : du 20 au 23 janvier 2009 Personnels du second degré (conseillers pédagogiques, CPE, enseignants) : du 02 au 06 février 2009
ENTRETIENS 	06 et 07 novembre 2008 : personnels de direction en fonction à l'étranger Première quinzaine de décembre : personnels de direction en fonction en France 08 et 09 janvier 2009 : IEN (France et étranger) Semaine du 12 janvier 2009 : personnels administratifs (France et étranger)	Personnels du premier degré : du 09 au 24 février 2009 Personnels du second degré : du 16 au 27 février 2009
CCPCA	Personnels d'inspection et de direction : 27 janvier 2009 Personnels administratifs : 27 janvier 2009	Personnels du premier degré : 11 et 12 mars 2009 Personnels du second degré : 18 et 19 mars 2009
COMMISSIONS –BILANS	Semaine du 15 juin 2009	

Performances en lecture des élèves de CM1

En 2006, 21 pays de l'Union Européenne ont participé à l'enquête internationale PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) dont le but est d'évaluer les performances en lecture des élèves à la fin de leur quatrième année de scolarité obligatoire (soit le CM1 pour la France), indépendamment de leur âge, leur parcours et l'organisation du système éducatif.

Au moment de la passation de l'épreuve, qui comprend dix textes à partir desquels est évaluée la maîtrise de quatre grandes compétences, la moyenne d'âge des élèves français était de 10 ans contre 10,3 ans pour la moyenne d'âge inter-

nationale.



Avec un score de 482 points, la France se situe en deca de la moyenne européenne fixée à 500, et ce indépendamment de la compétence ou du type de texte considéré, soit un résultat stable par rapport aux performances obtenues pour cette même étude en 2001.

Comparativement aux élèves des autres pays, on peut remarquer que les élèves français :

- réussissent mieux les questions portant sur des textes informatifs que celles portant sur des textes narratifs ;
- sont plus à l'aise avec les QCM ;
- s'abstiennent plus que les autres de répondre lorsque les réponses doivent être rédigées.